



Appel à propositions PeaceNexus 2018 : Note d'information générale

PeaceNexus est une fondation établie en Suisse qui fonctionne grâce à un financement privé. Nous proposons une gamme de services de renforcement des capacités dans l'objectif d'aider nos partenaires à amplifier leur contribution à la construction de la paix. Nous fournissons des appuis en matière de :

- Développement organisationnel des acteurs clés œuvrant à la consolidation de la paix ;
- Intégration de la sensibilité aux conflits et/ou intégration de la consolidation de la paix par les organisations opérant en situation de conflit ; et
- Dialogue inclusif avec le secteur privé en vue d'élaborer des solutions et de répondre aux défis locaux de la consolidation de la paix.

PeaceNexus noue également des partenariats avec des acteurs gouvernementaux et des acteurs du secteur privé. Cependant cet appel à propositions concerne uniquement les organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui souhaitent bénéficier de notre appui. Il est destiné aux organisations internationales ainsi qu'aux organisations basées dans nos régions prioritaires. Dans le cadre de cet appel à projets, nous acceptons donc d'une part les candidatures des organisations locales enregistrées en : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Croatie, Kazakhstan, Kosovo, Kirghizistan, Macédoine, Monténégro, Myanmar, Niger, Sénégal, Serbie, Tadjikistan et Ouzbékistan. D'autre part, nous acceptons également les candidatures des organisations internationales qui mettent en œuvre des activités opérationnelles dans 5 pays au moins.

Cette note d'information générale présente nos différentes aires d'appui (lots), ainsi que notre approche partenariale. Cette note vise à vous permettre d'évaluer rapidement la pertinence de cet appel à projets pour votre organisation, et de déterminer, le cas échéant, quel lot vous intéresse en particulier. Avant de préparer une candidature, nous vous recommandons de consulter attentivement les documents spécifiques au lot qui vous intéresse. En effet, ces documents (listés ci-dessous) fournissent des informations complémentaires à propos de l'appui que nous proposons. Ils présentent notamment des exemples concrets, ainsi qu'une foire aux questions (FAQ) spécifique à chaque lot.

Les candidats doivent remplir un formulaire en ligne et soumettre leur formulaire de candidature avant le 24 juin (23 h 59 UTC+1). Seuls les dossiers de candidature complets, rédigés en français ou en anglais, seront pris en compte. Les candidats ne peuvent postuler que pour UN SEUL LOT.

En quoi consiste cet appel à propositions ?

Notre appel à projets 2018 se compose de trois lots qui correspondent aux trois aires d'appui de PeaceNexus:

Lot 1 : Appui au développement organisationnel (DO) Renforcer les acteurs clés œuvrant à la consolidation de la paix

Pourquoi ?	Selon nous, si les organisations de consolidation de la paix parviennent à surmonter les défis qu'elles rencontrent en interne, leurs interventions pourront alors être réalisées de manière plus efficace et apporteront des contributions plus pertinentes, inclusives et durables à la construction de la paix. Notre appui au développement organisationnel (DO) est façonné par l'idée selon
-------------------	--

	laquelle des ressources dédiées peuvent ouvrir un espace d’auto-réflexion et donner l’occasion à une organisation d’aborder les défis qui l’empêchent de réaliser sa mission de manière efficace. Nous sommes convaincus qu’il est nécessaire que les organisations s’approprient pleinement les processus de DO en interne pour que ceux-ci réussissent. Cependant, nous pensons que l’accompagnement de ce type de processus par une partie tierce comme PeaceNexus peut tout de même faciliter une transformation qu’il est difficile d’effectuer seul.
Pour qui ?	Les organisations non gouvernementales et à but non lucratif — y compris les réseaux et les fondations — pour qui la consolidation de la paix se situe au cœur de leur mandat ET qui souhaitent se renforcer en surmontant certains défis organisationnels clés.
Nature de l’appui proposé	Un processus de changement organisationnel facilité dans le but, par exemple, d’aider votre organisation à clarifier son identité et son positionnement ; d’améliorer son aptitude à évaluer les résultats obtenus et à renforcer l’apprentissage organisationnel ; ou d’améliorer ses mécanismes de gouvernance et sa pratique. Pour prendre connaissance d’exemples concrets de processus de DO (actuels ou passés) appuyés par PeaceNexus, veuillez consulter les liens fournis dans la note conceptuelle sur le DO .

Lot 2 : Appui en matière de sensibilité aux conflits et d’intégration de la consolidation de la paix (SC)
Aider les organisations qui œuvrent en situation de conflit à opérer de manière plus responsable et efficace

Pourquoi ?	<p>Selon nous, les organisations œuvrant en situation de conflit, quel que soit leur mandat, peuvent grandement bénéficier d’une meilleure compréhension du lien entre leur travail et les conflits présents dans leur environnement. En utilisant cette analyse pour adapter leurs systèmes et leurs opérations, elles seront en mesure non seulement de réduire le risque d’exacerber les tensions par inadvertance du fait de leurs actions, mais aussi — lorsque cela est pertinent — d’identifier et mieux exploiter leurs possibilités de contribuer à la cohésion sociale et à la paix.</p> <p>L’appui en matière de sensibilité aux conflits que nous proposons part de l’idée qu’une approche à long terme est nécessaire pour permettre aux organisations de changer leurs manières de travailler et pour garantir la pérennité de ces changements. Nous pensons que la sensibilité aux conflits ne consiste pas à éviter les conflits, mais plutôt à aider les organisations à mieux comprendre leur contexte, et les lignes de conflit et tensions en leur sein, afin de prendre des décisions bien informées et être en mesure d’agir de manière responsable et efficace dans des environnements complexes. Pour nous, différents acteurs – et de nouveaux types d’acteurs – ont un rôle à jouer en matière de consolidation de la paix. Nous offrons donc aussi un appui aux organisations souhaitant initier ou accroître leur engagement direct en matière de consolidation de la paix.</p>
-------------------	---

Pour qui ?	Les organisations (ou fondations) humanitaires ; de développement ; de consolidation de la paix ; ainsi que les organisations multi-mandats œuvrant dans des contextes affectés par les conflits ET qui souhaitent mieux comprendre et s’adapter aux dynamiques de conflit ET / OU accroître leur engagement en matière de consolidation de la paix.
Nature de l’appui proposé	<p>Un processus de changement facilité visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la capacité de votre organisation à analyser le contexte opérationnel dans lequel elle évolue et les dynamiques de conflit associées ; • Comprendre comment vos interventions affectent et sont affectées par les conflits ; • Aider votre organisation à incorporer les approches sensibles aux conflits dans ses systèmes internes et dans ses programmes ; et / ou de renforcer vos capacités organisationnelles en vue d’un engagement dans le domaine de la consolidation de la paix. <p>Pour prendre connaissance d’exemples concrets de processus de SC (actuels ou anciens) appuyés de PeaceNexus, veuillez consulter les liens fournis dans la note conceptuelle sur la SC.</p>

Lot 3 : Dialogue inclusif avec le secteur privé (DISP)

Soutenir l’identification et la mise en œuvre de solutions collaboratives à des problèmes locaux de construction de la paix

Pourquoi ?	<p>Bien que le développement économique présente un fort potentiel en vue de générer un impact positif en matière de consolidation de la paix, nous constatons qu’il est également souvent source de conflit dans les environnements fragiles. Dans les contextes complexes, les défis qui découlent de ces dynamiques ne peuvent pas être résolus par un seul acteur. Nous observons que leur résolution pacifique requiert une réponse collective permettant de réunir les entreprises, les communautés et les acteurs gouvernementaux.</p> <p>L’appui au dialogue inclusif avec le secteur privé que nous proposons est façonné par l’idée qu’en renforçant la qualité du processus et les capacités des participants à prendre part à un dialogue bien informé, nous créerons les conditions préliminaires permettant aux participants de co-construire des solutions durables.</p>
Pour qui ?	<ul style="list-style-type: none"> • Les organisations de la société civile – aussi bien celles qui sont directement affectées par le développement économique que celles qui sont étroitement liées aux communautés touchées– qui souhaitent renforcer leur aptitude à organiser ou à participer à un dialogue inclusif avec le secteur privé (par ex. les organisations actives au niveau communautaire, les associations locales) ; • Les organisations de la société civile qui sont fortement impliquées dans des processus de dialogue avec des acteurs du secteur privé et qui ont l’ambition d’en tirer des enseignements et générer des recommandations pour ce secteur.



Nature de l'appui proposé	<ul style="list-style-type: none">• Appui à la préparation et / ou à l'organisation <u>de processus de dialogue visant à la prévention ou résolution de conflits</u> liés au développement du secteur privé, notamment au travers d'un appui au renforcement des capacités (médiation, facilitation, négociation) et d'un appui logistique.• Appui aux <u>activités d'apprentissage et de communication d'influence</u>, notamment par le biais d'une assistance à la recherche afin de synthétiser les apprentissages tirés des études de cas, ainsi qu'au travers de stratégies visant à influencer les pratiques et politiques d'acteurs et décideurs ciblés. <p>Pour prendre connaissance d'exemples concrets de processus de DISP (actuels ou anciens) ayant bénéficié de l'appui de PeaceNexus, veuillez consulter les liens fournis dans la note conceptuelle sur le DISP.</p>
----------------------------------	--

Quels sont les critères d'éligibilité ?

En 2018, nous acceptons les candidatures soumises par :

- **Les organisations non gouvernementales et à but non lucratif actives au niveau local, national ou régional, et qui sont enregistrées dans nos régions / pays prioritaires :**
 - Les Balkans occidentaux : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Kosovo, Macédoine, Monténégro, Serbie
 - Asie centrale : Kirghizistan, Tadjikistan, Kazakhstan, Ouzbékistan
 - Afrique de l'Ouest : Burkina Faso, Niger, Sénégal
 - Myanmar
- **Organisations internationales non gouvernementales et à but non lucratif mettant en œuvre des activités opérationnelles dans 5 pays au moins (y compris en dehors de nos régions prioritaires).**
- Les organisations candidates doivent disposer d'un compte bancaire et publier des rapports financiers annuels.
- Dans votre formulaire de candidature, vous devrez également confirmer que vous ne bénéficiez pas déjà de financements attribués par la Fondation PeaceNexus.
- En raison des contraintes juridiques auxquelles nous sommes soumis, nous pouvons uniquement soutenir des activités qui ne vont pas à l'encontre de la loi [USA PATRIOT Act](#) (18 U. S. C. §2339B).

Quels sont les critères de sélection ?

Lot 1 : Développement organisationnel	Lot 2 : Sensibilité aux conflits et/ou intégration de la consolidation de la paix	Lot 3 : Dialogue inclusif avec le secteur privé
<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence : Démonstration de l'impact actuel et potentiel des organisations candidates en matière de consolidation de la paix dans un contexte donné. • Potentiel de changement : Démonstration des besoins, de la motivation et des capacités des organisations candidates à s'investir dans un processus de changement organisationnel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence : démonstration de l'impact ou de l'influence des organisations candidates dans le ou les contextes affectés par les conflits dans le(s)quel(s) elles opèrent • Potentiel de changement: Démonstration des besoins, de la motivation et des capacités des organisations candidates à s'investir dans un processus de changement organisationnel orienté vers la sensibilité aux conflits ou vers l'intégration de la consolidation de la paix. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence : Démonstration de l'impact du problème en question vis-à-vis de la consolidation de la paix • Potentiel de changement: adéquation du processus de dialogue envisagé vis-à-vis du problème identifié et des changements visés. • Positionnement convaincant de l'organisation candidate (pour être hôte ou participante d'un processus de dialogue, ou influencer d'autres acteurs)

Quelle est l'enveloppe financière de cet appel à propositions ?

Le montant total indicatif des fonds alloués dans le cadre de cet appel à projets est de 400 000 CHF. PeaceNexus sélectionne habituellement jusqu'à 15 partenaires dans le cadre de chaque appel.

En général, la somme attribuée à chaque organisation va de 15 000 CHF à 40 000 CHF. Dans chaque cas, notre contribution financière sera définie en fonction des besoins spécifiques du processus, ainsi qu'en fonction de l'échelle d'action et de la capacité d'absorption de nos partenaires.

En quoi consiste l'appui de PeaceNexus ?

La contribution de PeaceNexus implique davantage qu'une contribution financière. En tant que partenaire engagé, notre appui comprend deux volets :

- **Accompagnement du processus par PeaceNexus :**

Nous soutenons nos partenaires tout au long du partenariat, depuis la conception des processus jusqu'aux étapes finales de la mise en œuvre. (Veuillez également lire la section ci-dessous : [Quelle est l'approche partenariale de PeaceNexus en cas de sélection](#)). Nous rendons visite à chaque partenaire après leur sélection dans le but de faciliter une évaluation participative des défis à relever avec l'appui de PeaceNexus. Les objectifs et la feuille de route sur lesquels nous nous serons accordés au terme de cette visite formeront la trame d'une *lettre d'offre de subvention* constituant la base contractuelle de



l'investissement financier de PeaceNexus. Bien que les contours précis de notre rôle soient largement définis par les demandes et les souhaits de nos partenaires, en début du processus notre appui consiste souvent à aider nos partenaires à identifier l'expertise externe requise au vu du processus envisagé puis à recruter des accompagnateurs pertinents sur cette base. Par la suite, durant le déroulement du processus, notre rôle consiste notamment à assurer le suivi des actions et changements poursuivis, à partager des commentaires et des suggestions, et à assister notre partenaire — en cas de besoin — sur différents aspects de la mise en œuvre de la feuille de route, afin de lui permettre d'atteindre les objectifs globaux de changement ou de dialogue qu'il s'est fixés.

- **Une contribution financière prenant en charge les coûts directement associés au processus :**

Le budget et le montant total attribués à chaque partenaire sont déterminés par la feuille de route que nous rédigeons conjointement après la visite initiale de lancement. Ils prennent en charge les frais relatifs aux consultants externes (ou experts thématiques ou techniques) mobilisés pour l'accompagnement des processus, ainsi que les dépenses directement liées au processus (en général, les frais liés à la logistique des réunions et ateliers). Dans le cadre de l'accompagnement, PeaceNexus joue un rôle complémentaire à celui des consultants externes en aidant les partenaires, par exemple, à utiliser au mieux l'appui dont ils bénéficient.

[Quels éléments ne relèvent pas de l'appui de PeaceNexus et ne peuvent pas être financés ?](#)

Les subventions de PN ne sont ni des financements de projets opérationnels ni des financements de base. Les dépenses suivantes ne sont pas éligibles :

- Coûts opérationnels (tout type de projet ou d'activités liées aux programmes) ;
- Financements de base/ fonctionnement ;
- Salaires du personnel (SAUF pour le lot 3, pour lequel une partie des frais liés au personnel pourront être pris en charge. Pour en savoir plus, veuillez lire [la note conceptuelle sur le DISP.](#)) ;
- Frais administratifs généraux ;
- Équipement, mobilier ou location de bureaux ;
- Audits financiers ;
- Frais de scolarités ou de participation à des programmes diplômants ;
- Processus d'accréditation ;
- Campagnes pour établir des fonds de dotation ;
- Frais réguliers liés au personnel ou au Conseil d'administration ;
- Formations ponctuelles et autres mesures ad hoc de renforcement des capacités qui ne sont pas liées aux objectifs plus larges poursuivis avec l'appui de PN

[Quel est le processus de candidature et de sélection ?](#)

[Processus de candidature : explications pas-à-pas](#)

- Si vous souhaitez postuler, veuillez prendre le temps de bien lire cette note d'information générale, ainsi que les documents concernant spécifiquement le lot qui vous intéresse. Notre personnel étant en effectif limité, nous ne pouvons pas répondre à vos questions relatives à cet appel à propositions au téléphone ou en personne. Veuillez nous contacter uniquement si vous avez des questions qui ne sont pas traitées dans les documents relatifs à l'appel à projets ou dans la FAQ, en envoyant un courriel (et



uniquement par ce biais-là) à l'adresse NGO@peacenexus.org. **(Nous ne répondons pas aux demandes de renseignements par téléphone.)**

- Les candidats ne peuvent postuler que pour un seul lot. Les organisations qui postulent pour plus d'un lot seront disqualifiées.
- Veuillez-vous assurer que vous avez consulté vos collègues afin d'élaborer collectivement votre formulaire de candidature, et mentionnez qui a participé à ce processus dans le formulaire.
- Une fois votre candidature finalisée, veuillez-vous rendre sur le questionnaire en ligne et : 1) remplir le formulaire en ligne (qui collecte les informations de base concernant votre organisation), puis 2) télécharger votre formulaire de candidature dûment rempli directement dans l'espace dédié. La date limite pour soumettre les dossiers de candidatures est le 24 juin (23 h 59 UTC+1). Veuillez noter que seuls les dossiers de candidature complets, rédigés en français ou en anglais, seront pris en compte.
- Une fois que vous aurez envoyé votre application, vous recevrez un message automatique de confirmation de bonne réception.
- Il n'est pas nécessaire d'assurer le suivi de votre dossier en nous contactant. Nous vous contacterons uniquement si nous avons besoin de précisions au sujet de votre candidature ou bien si vous avez été présélectionné.
- Si vous n'avez pas de nouvelles de nous avant la fin du mois de septembre, cela signifie que votre candidature n'a pas été sélectionnée cette année. Dans ce cas, n'hésitez pas à soumettre une nouvelle candidature l'année prochaine.

Clauses spéciales

- En règle générale, nous n'acceptons pas les candidatures préparées au nom d'un tiers. Cependant, dans certains cas exceptionnels, nous acceptons le parrainage fiscal assuré par une autre organisation. Par exemple, un réseau dont le secrétariat est assuré par une organisation membre peut postuler par le biais de son organisation hôte. Toutefois, le candidat principal doit élaborer lui-même sa candidature et se l'approprier dans son intégralité. Si c'est votre cas, expliquez-nous brièvement la configuration de votre organisation et la raison pour laquelle vous n'êtes pas enregistré en tant qu'entité juridique distincte.
- Nous n'acceptons que les candidatures envoyées par des organisations locales basées dans nos pays prioritaires ou par des acteurs internationaux. Cependant, nous pouvons accepter les candidatures envoyées par des organisations ou des réseaux régionaux qui opèrent dans nos pays prioritaires tout en étant basés ailleurs dans la sous-région. Par exemple, une organisation basée au Ghana peut postuler si elle mène également des activités significatives dans nos pays prioritaires d'Afrique de l'Ouest, à savoir : le Burkina Faso, le Sénégal et/ ou le Niger. Si c'est votre cas, expliquez brièvement l'implication de votre organisation dans nos pays prioritaires.

Processus de sélection

Chaque année, nous recevons un grand nombre de candidatures, parmi lesquelles beaucoup sont de grande qualité. Nous avons mis en place des systèmes afin de garantir que notre évaluation soit rigoureuse et objective, et que toutes les candidatures éligibles soient évaluées en fonction d'un ensemble de critères de sélection précis. **La sélection finale sera effectuée par le Conseil de Fondation de PeaceNexus au mois de septembre**, sur la base d'une pré-sélection proposée par notre équipe. Le souci de garantir la diversité et de parvenir à un certain équilibre entre les régions et les lots au sein de notre portefeuille d'activités sera également pris en compte par notre Conseil de Fondation.



Calendrier prévisionnel

- Lancement de l'appel : 8 mai
- Date limite d'envoi des candidatures : 24 Juin
- Publication de la liste des partenaires sélectionnés sur notre site Internet : le 30 septembre au plus tard
- Réunions de lancement organisées avec les partenaires sélectionnés : entre septembre et novembre

En cas de sélection, en quoi consistera le partenariat avec PeaceNexus et combien de temps durera l'accompagnement ?

Notre approche partenariale est déterminée par les besoins et demandes de nos partenaires. Elle se veut participative et basée sur la confiance mutuelle.

Nous pensons que les processus de changement et de dialogue ne peuvent réussir que si les personnes censées les mettre en place s'impliquent activement dans leur élaboration. Nous nous efforçons de créer des partenariats basés sur la confiance mutuelle et la **confidentialité**, qui sont nourris par une communication régulière, notamment au sujet des défis rencontrés en cours de route.

Étant donné que nous restons en contact étroit avec nos partenaires pendant toute la durée de leurs processus, nos **exigences en matière de suivi et d'évaluation sont légères**. Nous ne demandons qu'un seul bref rapport narratif, orienté vers l'apprentissage, à la fin du cycle d'accompagnement, ainsi qu'un rapport financier reflétant les dépenses réelles. Afin de réfléchir et d'adapter notre pratique, nous réalisons chaque année des enquêtes indépendantes (en ligne) auprès de nos partenaires dans le but de récolter leurs retours. Par ailleurs, une fois terminés, certains partenariats font l'objet d'une évaluation pour approfondir notre apprentissage.

Notre expérience nous a montré que la mise en œuvre du changement organisationnel, l'ancrage des pratiques sensibles aux conflits ou la conduite d'un dialogue inclusif avec le secteur privé prend souvent plus de temps que prévu. C'est pour cela que nous nous efforçons de nous adapter et de prolonger notre engagement tant que cette souplesse est utile à nos partenaires et que nous constatons qu'ils se rapprochent de leurs objectifs. Cela peut durer plusieurs années.

Une fois qu'un cycle d'appui au développement organisationnel arrive à son terme, nous évaluons les résultats obtenus avec vous. **Si vous faites des progrès, mais que votre processus de changement ou de dialogue demande plus de temps et d'efforts que prévu, nous pourrions éventuellement prolonger notre engagement auprès de votre organisation au moyen d'une subvention de suivi** (dont l'attribution est soumise à l'approbation de notre Conseil de fondation).